



Mes enfants ont eu le retour de L'AEMO ai je le droit de leur en parler

Par **Amelie2701**, le **19/05/2023** à **07:21**

Ce vendredi je récupère mes enfants, cette semaine ils ont eu les conclusions de l'AEMO qui a été faite depuis 6 mois, ai je le droit de leur en parler ? Nous passons devant le juge des enfants vendredi prochain.

Ma fille a accepté mais en faite ne veut pas du tout de leur conclusion, être placé chez son père, elle a fait une lettre mais elle n'a pas été entendu par le service de l'AEMO, je ne suis pas sûre que mes enfants aient compris ce que cela impliquait. Comment faire ?

Par **Visiteur**, le **19/05/2023** à **07:35**

Bienvenue et bonjour

Il n'y a pas de réponse juridique à votre question.

De mon point de vue, il faut d'abord échanger avec l'éducateur de chaque enfant.

Par **Amelie2701**, le **19/05/2023** à **08:10**

Pour savoir ce que les enfants ont dit ??

Je ne les vois plus les éducateurs...sauf le jour devant le juge. Je ne sais pas comment ils ont expliqué aux enfants..